



Quoi de neuf !

février 2022

NOUVELLES MUNICIPALES

Chères citoyennes et chers citoyens, voici vos nouvelles municipales !

L'amusante glissade fait les manchettes !

Nos efforts pour divertir les citoyens et visiteurs ne sont pas passés inaperçus, car le journal le Canada Français a récemment déployé un journaliste pour faire l'expérience d'une journée sur le lac. Des sourires joyeux d'enfants descendants la glissade sur tubes ou patinant en famille ont été photographiés et diffusés dans la dernière parution du journal. Il est encore temps d'en profiter, car l'hiver n'est pas encore terminé ! De plus à la glissade et aux 2 patinoires pour le hockey, un sentier est actuellement dégagé sur la glace pour marcher sur une distance de 3 km.

Le sentier de ski de fond et de vélo d'hiver (fatbike) est encore très populaire et tout autant apprécié des amateurs de plein air. Toutefois, nous demandons aux marcheurs de ne pas emprunter la piste de ski de fond, mais bien de se placer sur le sentier damé pour le vélo. Nous favorisons le respect entre tous les gens qui s'y rendent et le départ se fait au parc Robert-Aumont pour un trajet totalisant 8 km.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les employés des travaux publics qui s'affairent avec dévouement à créer et entretenir les installations sur le lac et sur le terrain de Golf.

Deux événements hivernaux seront à l'honneur la fin de semaine du 12 et 13 février.

Nous vous attendons **dès 10 heures** au Quai municipal pour profiter de l'hiver. Ces événements familiaux extérieurs sont ouverts à tous. Notez qu'autant que possible, la distanciation physique doit être respectée lors de la pratique d'activités de sport et de loisir. Il demeure important de limiter le nombre de contacts et que la pratique des activités en bulle familiale est encouragée.

- **FAMILLE EN NEIGE** - Pour la famille, sur le lac Champlain, au programme : glissade géante, curling, patinage libre, feu de joie, animation musicale, breuvages chauds.
- **RALLYE DE VÉLO D'HIVER** - Découvrez la Tourbière de l'Ouest, le lac Champlain et le Golf. Ce rallye est une activité amicale et familiale. Apportez votre fatbike.

L'équipe s'agrandit

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre équipe M. Karl Chevrette, ingénieur de formation, au titre de directeur des services techniques et de l'aménagement du territoire. Sous l'autorité de la direction générale, du conseil municipal, du maire et la collaboration du coordonnateur travaux publics, M. Chevrette va assurer une gestion efficace des activités relatives aux services techniques et de l'aménagement du territoire de la municipalité. Ses actions seront portées vers l'aménagement du territoire ainsi que ses nombreux enjeux urbanistiques. Bienvenue à Venise-en-Québec !

Changement du calendrier pour les versements de taxes

Veillez prendre note que les dates de paiement pour l'année 2022 sont fixées au 31 mars, 31 mai, 29 juillet et 30 septembre.

COVID-19 / SERVICES MUNICIPAUX EN PÉRIODE DE RESTRICTION

Les bureaux de l'hôtel de ville sont actuellement fermés et vous pouvez rejoindre les employés par téléphone ou par courriel. Le citoyen désirant se procurer un compteur d'eau, payer ses taxes, signer un permis ou un élément **ne pouvant pas se faire en ligne** pourra se présenter à l'hôtel de ville uniquement à l'heure du rendez-vous fixé au préalable. Pour se faire, vous devez appeler au **450 346-4260, poste 5601** ou par courriel à **reception@venise-en-quebec.ca** Toutes les correspondances et documents papier peuvent être mis dans la fente à courrier sur la porte de l'entrée principale.

EN HIVER : 5 ACTIONS POUR ÉVITER L'EFFONDREMENT DE VOS BÂTIMENTS

L'accumulation de neige et de glace, combinée à de la pluie ainsi qu'à des redoux, augmente significativement la charge sur le toit de vos immeubles et peut même causer leur effondrement.

Voici quelques mesures à mettre en place pour éviter les dommages permanents aux toitures et aux structures de vos bâtiments municipaux.

1. **Faire inspecter vos toits.** Cette action permet de déterminer les toits les plus fragiles aux surcharges. N'hésitez pas à faire appel à un ingénieur spécialisé en la matière !
2. **Déneiger régulièrement vos toits.** Ce n'est parfois qu'une question de temps et de variation de température avant que la charge soit trop lourde. Les toits plats ou à faible pente doivent être déneigés plus fréquemment.
3. **Consulter un professionnel.** Celui-ci pourra vous expliquer ce qui cause la formation de glace sur vos immeubles. Des glaçons qui pendent d'un toit indiquent un problème et des dommages imminents.
4. **Inspecter et vérifier la structure de vos bâtiments.** Des déformations d'éléments structuraux, des joints fissurés ou des portes et fenêtres qui se coincent sont des indices de surcharge du toit.
5. **Prévenir les accidents.** En installant des affiches préventives et en interdisant l'accès aux zones dangereuses, lorsqu'il y a un risque de chute de neige ou de glace près d'un toit.

PRÉVENTION – DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone ou communément appelé CO est un gaz toxique responsable de plusieurs intoxications chaque année. L'intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des séquelles irréversibles et même la mort. Contrairement à de nombreux gaz le monoxyde de carbone est inodore, incolore et non irritant.

Plusieurs types d'appareils et de véhicules peuvent dégager du monoxyde de carbone et causer des intoxications :

- Les appareils de chauffage non électrique comme les fournaies au mazout, les foyers au bois, les poêles à combustion lente ou les chauffages au gaz ;
- Les véhicules à moteur à combustion comme les automobiles, les motos, les motoneiges ou les véhicules tout-terrain ;
- Les appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane comme les cuisinières, les réfrigérateurs ;
- Les outils et appareils fonctionnant à l'essence comme les tondeuses, les scies ou les génératrices ;
- Les appareils de plein-air comme les barbecues, les lampes à l'huile ou les réchauds.

Les symptômes d'intoxication au CO ressemble aux symptômes d'une grippe, d'une intoxication alimentaire ou d'une gastroentérite :

- Maux de tête persistants
- Tension au front et aux tempes
- Picotements ou rougissements des yeux
- Sensation de fatigue et de faiblesse
- Étourdissements, vomissements
- Perte de contrôle musculaire

Si d'autres occupants ou vous ressentez ces malaises, déplacez-vous rapidement vers une zone aérée et vérifiez votre état. Si les symptômes persistent, trouvez de l'aide médicale et mentionnez que vous pouvez avoir été exposé au CO. Une grave intoxication peut entraîner la mort en quelques minutes.

Les détecteurs de monoxyde de carbone doivent être conformes à la norme CAN/CSA-6,19-01. Il doit y en avoir dans chaque résidence ou des poêles à bois, foyer ou tout genre d'appareil de chauffage fonctionnant au combustible solide ou liquide. Dans chaque résidence ou des garages sont directement reliés à la résidence ou l'on peut faire démarrer ou fonctionner un véhicule moteur ou tout appareil fonctionnant avec des carburants.

SEMAINE DE RELÂCHE THÉMATIQUE AVEC LE CAMP YOUHOU

Au centre culturel durant le relâche scolaire (28 février au 4 mars 2022), les enfants pourront s'amuser avec les animateurs du camp Youhou. La semaine entière est consacrée à des activités sportives et hivernales sous le thème des jeux vidéo. Une excellente façon de dépenser un surplus d'énergie et de profiter de l'hiver !

Les enfants exploreront différents univers à travers des chasses aux trésors, des courses à relais, des bricolages et plus encore. Des univers tels que Mario, Sonic, Pac-Man et Pokémon prendront vie tout au long de cette semaine.

Une semaine de relâche pendant laquelle des activités intérieures et extérieures seront planifiées par nos animateurs habituels. Il faut prévoir des joues rouges, des vêtements à faire sécher au retour à la maison et des beaux moments partagés avec de nouveaux amis !

- ✓ La Zone Youhou! fait maintenant affaire avec Qidigo. Pour faciliter l'inscription de vos enfants, vous pouvez vous créer un compte avant le début des inscriptions sur le site : www.qidigo.com en cliquant sur l'onglet « mon compte » puis sur « m'inscrire » par la suite.
- ✓ Les inscriptions se feront par la suite à partir du site internet : www.youhou.zone
- ✓ Des questions ? Communiquez directement avec le mandataire au **1 877 931-6850**.

Rabais citoyen de 30 % pour les citoyens de Venise-en-Québec, pour le camp régulier à la semaine seulement.

→ Prendre note que la capacité maximale du camp de la relâche est de 100 enfants.

→ Le service de garde se déroule de 7 h à 9 h le matin, de 16 h à 18 h le soir et n'est pas inclus. Vous devrez donc y inscrire votre enfant si vous désirez bénéficier de ce service.

Tarifs	
À la semaine	
Camp régulier	100\$
Youhou! en prolongation	40\$
À la journée	
Camp régulier	26\$
Youhou! en prolongation	10\$

ANIMATEURS RECHERCHES – CAMP YOUHOU ! DE VENISE-EN-QUÉBEC

La zone Youhou ! recrute pour le camp de Venise-en-Québec. Être animateur au camp de jour de la zone Youhou !, c'est créer des souvenirs pour les campeurs, c'est jouer dehors, c'est s'amuser, c'est faire partie d'une équipe déjantée, et bien plus ! Pour faire partie de l'équipe, il faut postuler → info@youhou.zone

ATELIERS SOCIAUX-CULTURELS

Les ateliers se dérouleront si possible en présentiel si seulement les mesures sanitaires nous le permettent à la date prévue à cet effet.

CAFÉ-RENCONTRE - Le 21 février de 13 h 30 à 15 h

Thématique : Charge mentale et fatigue de compassion en temps de pandémie

Animé par Marie-Soleil Chrétien, intervenante du Centre de femmes du Haut-Richelieu

Nous invitons les femmes de Venise-en-Québec et des alentours à vous inscrire. Une confirmation vous sera envoyée par courriel vous informant si le café-rencontre du 21 février aura lieu.

GRATUIT - Inscription obligatoire avant le **18 février** par courriel à loisir@venise-en-quebec.ca ou par téléphone au 450 346-4260, poste 5602

ATELIER ANIMÉ PAR NATALIA THÉORET – Le 15 mars de 13 h à 17 h

Thématique : La puissance de l'entraide à 2 !

Formule hybride en Zoom et en présentiel à la salle polyvalente du centre culturel (239, 16^e Avenue Ouest).

Basé sur le livre Les Alliés Morgane, cet atelier vous permettra de créer un duo d'entraide avec un ami, une sœur, un voisin. Ne dit-on pas qu'à deux c'est mieux ? Cet atelier vous invite à être proactif, à vous choisir un allié. L'Allié Morgane nous écoute, nous motive, nous fait rire et nous fait de la soupe lors de moments difficiles. Lors de l'atelier, vous découvrirez comment bâtir et maintenir cette alliance au fil des mois et des années ainsi que l'impact positif sur votre vie au quotidien. Excellent atelier pour les personnes vivant de l'isolement, une épreuve, un deuil ou étant proche aidant.

GRATUIT - Inscription obligatoire avant le **11 mars** par courriel à loisir@venise-en-quebec.ca ou par téléphone au 450 346-4260, poste 5602

ABONNEMENT À DISTANCE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Vous n'avez pas de carte d'abonné et vous êtes surtout intéressé par les services numériques de votre bibliothèque ? Abonnez-vous en ligne en remplissant le formulaire ! C'est gratuit ! bit.ly/abonnementenligne

Un abonnement à distance vous donnera droit à :

- l'emprunt de livres numériques en français et en anglais ;
- l'accès à distance aux revues et journaux ;
- l'accès à de la formation en ligne ;
- l'écoute de musique ;
- la consultation de bases de données généalogiques et plus encore !



Les abonnés réguliers de la bibliothèque ont accès automatiquement aux ressources numériques. Il est toujours possible pour un abonné à distance de s'abonner physiquement à la bibliothèque par la suite afin d'avoir sa carte pour bénéficier de la collection papier et du service de prêt entre bibliothèques.

Voici l'horaire de la bibliothèque qui est située à l'arrière du centre culturel (239, 16^e Avenue Ouest). Le respect des mesures sanitaires est de mise et un maximum de 3 personnes est admis à la fois.

DIMANCHE Fermé	LUNDI Fermé	MARDI 10 h à midi	MERCREDI 13 h à 15 h	JEUDI 17 h à 19 h	VENDREDI Fermé	SAMEDI 10 h à midi
-------------------	----------------	----------------------	-------------------------	----------------------	-------------------	-----------------------

REPRISE DE PATINAGE LIBRE À L'ARÉNA DE BEDFORD

Pour tous, les mardis matin de 9 h 30 à 11 h. (Gratuit)

Pour les adultes seulement, les jeudis matin 9 h 30 à 11 h. (Gratuit)

Capacité limite de 15 personnes.

Le passeport vaccinal est requis ainsi que tout respect des recommandations en vigueur.

Pour plus amples informations, veuillez s.v.p. vous référer à Annie Demers, adjointe en composant le numéro suivant : 450 248-3224. Vous pouvez également vous y adresser par le biais de l'adresse électronique suivante : arena@ville.bedford.qc.ca

CENTRE D'ENTRAIDE RÉGIONAL D'HENRYVILLE

Compte rendu de la GUIGNOLÉE - Le 4 décembre dernier, trois municipalités sur cinq qui sont desservies par le Centre d'entraide ont passé la guignolée dans les rues : soit Saint-Alexandre, Sabrevois et Venise-en-Québec, et ce, malgré le fait que nous traversons une deuxième année consécutive de pandémie.

Nous avons reçu lors de la Guignolée du 4 décembre dernier la somme de 21 243 \$ en argent. À ce jour, nous avons reçu 104 demandes de paniers de Noël. En plus des paniers de Noël confectionnés grâce aux dons recueillis lors de la guignolée, cet argent a été remis sous forme de bons de Noël. Ces bons étaient échangeables chez Marché Richelieu à Venise-en-Québec et/ou à la Boucherie Campbell, à Saint-Sébastien. Le Centre a acheté des denrées pour un montant total de 13 186,74 \$ pour compléter les paniers compte tenu du manque de denrées reçues. Le Centre a également utilisé cet argent pour acheter des dindes, des poulets de grain, des bûches de Noël, des livres de beurre, du pain et des patates pour chaque panier de Noël. Le reste de l'argent amassé servira à renflouer la banque alimentaire. Ainsi nous pourrons aider les familles pendant toute l'année. Les paniers ont été distribués comme suit :

- HENRYVILLE : 23 paniers pour 4 familles et 19 personnes seules - Reçu 1 600 \$
- SABREVOIS : 19 paniers pour 9 familles et 10 personnes seules - Reçu 3 611 \$
- SAINT-ALEXANDRE : 17 paniers pour 8 familles et 9 personnes seules - Reçu 6 372 \$
- SAINT-SÉBASTIEN : 9 paniers pour 1 famille et 8 personnes seules - Reçu 1 694 \$
- VENISE-EN-QUÉBEC : 36 paniers pour 15 familles et 21 personnes seules - Reçu 4 466 \$

En tant que directrice générale du Centre d'entraide régional d'Henryville, j'aimerais remercier tous les gens qui ont donné pour la guignolée ainsi que tous les bénévoles qui ont fourni de leur temps autant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour cette activité, de même qu'à tous les généreux donateurs. Sans votre soutien, rien de tout ceci ne serait possible.

J'espère que vous avez passé de joyeuses Fêtes !
France Larocque, directrice générale

COMPO HAUT-RICHELIEU

Suivez le Guide pour vos collectes en 2022 ! En décembre, vous avez reçu votre Guide de gestion des matières résiduelles par la poste. L'avez-vous consulté ? Votre calendrier de collectes se trouve à l'intérieur ! Si vous ne l'avez pas, vous pouvez le consulter en ligne à compo.qc.ca/collectes ou commander la version papier en téléphonant au 450-347-0299.



Gros rebuts : comment s'en départir ? Il existe 2 types de gros rebuts : ceux qui sont valorisables et ceux qui ne le sont pas.

Valorisables	Meubles en bois, mélamine, plastique ou rotin - Articles en métal - Téléviseurs et appareils informatiques - Matériaux de construction - Toilettes et lavabos – Tables – Miroirs	Doivent être apportés dans un écocentre. Consultez compo.qc.ca/ecocentres pour les horaires et le fonctionnement de nos sites.
Non valorisables	Chaises d'ordinateurs - Divans, fauteuils, poufs - - Matelas, sommiers - Tapis* - Toiles de plastique, de vinyle ou de piscine* <small>* Ces articles doivent être coupés, roulés et attachés en rouleaux de 1 m de long et de 20 cm de diamètre.</small>	Collectés une fois par mois Repérez cet icône  pour vos dates de collecte dans votre calendrier !

Réduire, c'est agir ! Au cours des prochaines semaines, nous procéderons à l'annonce de quelques activités reliées à la réduction des déchets. Surveillez nos actualités ! compo.qc.ca/réduire
Collectes à venir :

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Lundi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Lundi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Lundi	Aux 2 semaines de décembre à mars
Gros rebuts	21 février et 21 mars	Chaque mois

FÉVRIER							MARS								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
		1	2	3	4	5			1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12		
13	C	14	15	16	17	18	19	13	C	14	15	16	17	18	19
20	R	21	22	23	24	25	26	20	R	21	22	23	24	25	26
27	C	28					27	C	28	29	30	31			



DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer **AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS**. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.



Les séances ordinaires du conseil municipal sont actuellement en virtuel.

Calendrier 2022 - Les lundis 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1^{er} août, 7 novembre et 5 décembre. Les mardis 6 septembre et 4 octobre.



Inscrivez-vous à **OMNIAAlert** pour recevoir tous les avis importants

www.veniseenquebec.omnivigil.com



Gestion animalière – Enregistrement et signalement d'animaux perdus

www.proanima.com - 1 833 445-2525

WWW

veniseenquebec.ca



www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/

Abonnez-vous à notre page Facebook pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.



information@venise-en-quebec.ca



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d'affichage électronique !